



à  
PREFECTURE de la MANCHE  
Monsieur Le Prefet.  
Place de la préfecture.  
50002 SAINT LÔ

Objet : Information.

Carentan, le 06 décembre 2018

Monsieur Le Préfet,

Par la présente nous tenons à vous faire part du courrier envoyé à la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin (CCBDC) sur les irrégularités notées lors de la réunion du CLUPP le 21 novembre à la mairie de Carentan.

D'autre part, nous sommes en décembre 2018 et le deuxième Conseil Portuaire n'a pas eu lieu. Nous considérons ce fait comme un manquement à l'obligation réglementaire et au respect des institutions.

Vous souhaitant bonne réception,  
recevez, Monsieur Le Préfet, l'assurance de ma considération.

HERMAN Patrick  
*Le Président de L'A.U.P.P.C.*

*PJ : duplicata du courrier adressé à la CCBDC.*

